

se fait un jeu de cette sorte d'exécution ; on diroit qu'il aime à couper des têtes, pour montrer sa dextérité.

Les différens crimes sont punis en Turquie par des supplices différens. Le vol conduit à la potence, ainsi que parmi nous ; quelquefois les voleurs en sont quittes pour un bras coupé. Le supplice du feu & de la roue devenu si fréquent en Europe, est inconnu dans tout l'Orient.

On empale les Assassins, & ceux qui sont coupables de crimes plus énormes. Un Criminel qui doit être empalé, est conduit sur un chariot à une des places de Constantinople ; là on le met sur une espèce de pieu pointu, ayant un poids attaché à chacune de ses jambes, de façon que la pointe entrant par le fondement, perce jusqu'aux entrailles, & sort par le haut du dos. Si le pieu va de travers, le Criminel languit plus long-tems : on en voit assez communément qui souffrent plusieurs jours, avant que d'expirer ; en attendant ce dernier moment, les Musulmans charitables vont les consoler, & leur portent des rafraîchissemens.

A Maroc, & en quelques autres pays barbares, on met un Criminel dans un trou fait exprès ; on comble le trou, en sorte que le coupable y est enfoui jusqu'au col, la tête seule paroissant à découvert : dans cette situation on lui donne à boire & à manger. Ses excréments & la terre corrompent bientôt le corps de ce malheureux, qui se sent pourrir tout vif. Un Voyageur digne de foi m'a assuré, qu'il